

Institut Bruno Comby



L'Institut Bruno Comby est une association à but non-lucratif dont l'objectif est "la promotion de la santé publique ; la lutte contre le tabagisme, notamment dans le domaine de la prévention, du sevrage tabagique et de la défense des droits des non-fumeurs ; la recherche scientifique, notamment dans le domaine de la prévention, de la nutrition, d'une bonne hygiène de vie ; la préservation de l'environnement et l'amélioration des conditions de vie" (extrait des statuts de l'IBC).

L'Institut Bruno Comby est né en 1993 sur l'initiative du Dr Christian Caussé (médecin dans la recherche clinique, ancien médecin du Premier Ministre). L'idée qui a présidé à sa création a été de rassembler les personnes souhaitant prendre en main leur santé et favoriser la prévention et, d'autre part, de poursuivre les recherches entreprises par Bruno Comby. L'IBC est dirigé par un conseil d'administration.

L'Institut Bruno Comby regroupe des adhérents principalement en Europe mais aussi aux USA, au Canada et dans le reste du monde. Ces personnes sont unies par leur désir de favoriser une approche responsable, participative et préventive de la santé, du travail et de la vie. Toute personne qui partage nos objectifs peut demander à devenir membre de l'Institut en tant que membre signataire, sympathisant, actif, bienfaiteur ou être correspondant local dans sa région.

L'Institut Bruno Comby est doté d'un Comité d'Honneur et d'un Comité Scientifique et Médical. Ces deux comités rassemblent une centaine d'éminentes personnalités qui apportent leur soutien moral à l'Institut.

L'Institut Bruno Comby encourage tout particulièrement de meilleures habitudes de vie, la prévention du tabagisme, une meilleure alimentation, un meilleur sommeil, la maîtrise du stress et la pratique de la sieste.



L'essentiel est d'aider chacun à mieux vivre, dans le respect de soi-même, des autres et de la nature. Adoptons une attitude exemplaire et une meilleure hygiène de vie au quotidien.

**Site internet :
www.comby.org**



J'adhère à l'IBC !



www.comby.org

Pour demander ou renouveler votre adhésion à l'IBC,
veuillez remplir ce bulletin d'adhésion et l'envoyer à :

Institut Bruno Comby, 55 rue Victor Hugo, 78800 Houilles, France
E-mail: ibc-fr@comby.org - Tél : 01 30 86 00 33 - Fax : 01 30 86 00 10

Prénom* : _____ NOM* : _____
Adresse* : _____
Code postal* : _____ Ville* : _____
Tel : _____ Fax** : _____
E-mail* : _____ Profession : _____ Age : _____

* Zone obligatoire

J'adhère ou je renouvelle mon adhésion à l'IBC dans la catégorie suivante :

- q **Membre signataire** : j'approuve votre action (GRATUIT : à envoyer par fax)
- q **Membre sympathisant** : 25 EUROS pour un an, sans obligation particulière
- q **Membre actif** : 50 EUROS pour un an. Je m'engage à ne pas fumer, ni consommer de drogues et stupéfiants, modérer ma consommation d'alcool, prêter attention à la qualité de mon alimentation et de mon sommeil, penser et agir aussi positivement que possible.
- q **Membre bienfaiteur** : 100 EUROS pour un an, sans obligation particulière.

Votre adhésion prend effet à compter de ce jour, sous réserve d'acceptation par le conseil d'administration de l'institut. Les cotisants reçoivent un justificatif d'adhésion par courrier postal ou par e-mail. Vous serez informé par e-mail. Ceux qui n'ont pas d'e-mail peuvent ouvrir gratuitement une adresse e-mail à la Poste.

q Je suis d'accord pour être correspondant local dans ma région : _____

q Je fais un don à l'IBC de : _____ EUROS pour soutenir vos activités.

Je règle au total la somme de : ____ EUROS à l'ordre de : **Institut Bruno Comby**
par : q chèque q virement q carte bancaire

Date : _____ Signature : _____

Les paiements sont à effectuer par l'un des moyens suivants :

Par chèque : Envoyer par courrier postal ce bulletin d'adhésion accompagné du règlement par chèque sur une banque française. Les chèques sur une banque non française et eurochèques ne sont pas acceptés.

Par virement : Envoyer ce bulletin d'adhésion complété et signé par fax au 0130 8600 10, sans oublier de mentionner votre numéro de télécopie, et vous recevrez des instructions par télécopie.

Par carte : Envoyer ce bulletin d'adhésion complété et signé par fax au 01 308 600 10, aller sur www.comby.org cliquer sur "adhésion" puis "régler par carte bancaire" et suivre les instructions données sur le site.

Association loi 1901 enregistrée en sous-préfecture de Castres sous le n°205777. Siège social : 21 rue Galibert Pons, F-81200 Mazamet.
Conformément à la loi, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données informatisées vous concernant.